

Procès-verbal de l'assemblée générale CVLG du 9 mars 2012

Nombre de participants : 43

Excusés: François Roschi, Sonia et Emilio

Le Président ouvre l'assemblée à 19h20 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Approbation du procès-verbal de l'AG 2011

(du 11 mars 2011, que tous les membres ont reçu avec la convocation de cette AG).

Après approbation par la majorité, le Président propose que dorénavant ce PV ne soit plus joint à la convocation, ce document est disponible sur internet et sera affiché au Club-house où chacun pourra en prendre connaissance. Ce changement des habitudes est approuvé par l'assemblée.

2. Rapport du Président

Les événements 2011

- 2.1. Entretien du bus le 15 janvier 2011: vite et bien fait suivi par une bonne fondue, merci aux pompiers de Puplinge et aux quelques volontaires.
- 2.2. Au début de l'année, nous avons essayé d'organiser une sortie à l'Aiguille du Midi, étalée sur 4 week-ends possibles entre fin janvier et février. Nous avons rencontré un franc succès et avons même dû refuser du monde (20 pilotes inscrits), mais malheureusement la météo n'était pas avec nous et nous avons dû annuler.
- 2.3. La traditionnelle journée de travail s'est déroulée le 16 avril 2011; merci à tous ceux qui ont donné un peu de leur temps pour entretenir notre patrimoine commun ce jour-là.
- 2.4. Swiss cup, 30 avril et 1er mai; Un succès pour cette édition avec la présence de plus de 50 pilotes.
 - Les manches ont été de haut niveau et tous avaient le sourire dimanche soir.
 - Excellente prestation de deux de nos membres, Gérald qui était sur le podium dans la catégorie Sportclass et Paul Tomassi dans la catégorie Open.
- 2.5. Le championnat genevois qui était prévu pour le 13 ou 14 août a dû être repoussé car plusieurs de nos membres participaient au championnat Suisse. La nouvelle date était le 17 ou 18 septembre mais la météo n'a pas été de la partie et le championnat genevois n'a pu avoir lieu en 2011.
- 2.6. Soirée Welcome le 17 septembre avec une ambiance du tonnerre de Zeus avec les nouveaux pilotes.
- 2.7. Le 29 octobre, une soirée fondue organisée par Francis a réuni 35 personnes, là encore avec une chaleureuse ambiance
- 2.8. Et un petit groupe de nos nouveaux membres ont organisé un 31 décembre au club-house. Malgré le froid ce fut à nouveau une soirée torride!

Les événements prévus pour 2012

2.9. La journée de travail est fixée au 21 avril

Week-end de réserve le 28 avril dans le cas où la météo nous serait par trop défavorable.

Infos à venir sur le forum

2.10. Swiss Cup 16-17 juin

la parole est donnée à Patrick Roser qui expose ce qu'il a prévu pour cette manifestation dont le fait marquant est une manche depuis le Jura le samedi, la seconde ayant lieu le dimanche au Salève.

2.11. Remerciements

Remerciements à tous, et particulièrement à ceux qui travaillent dans l'ombre comme **Christian Perret** au comité de gestion du camping de l'Allondon, les vérificateurs des comptes, **Pierre-Rolf Geyer** "piépié", **Carlos Sylvester et Alex Erni**.

Merci à tous ces volontaires pour assumer une part invisible du travail indispensable à la bonne marche du Club.

Je remercie le comité pour son travail efficace parce que s'il y a bien un peu de boulot, comme chacun en prend un petit peu, ça roule sur du velours.

Un merci encore tout particulier à ceux qui font un travail remarquable sur le terrain tous les jours, **Tof, Christian et Gilles avec toute leur équipe** sans oublier le formidable **Jordi**.

Ce sont tous ces gens qui font notre image assurant ainsi la meilleure des promotions pour l'activité du vol libre en offrant un service de qualité avec le sourire!

Merci à tous de faire vivre ce Club.

3. Rapport du trésorier

Marc Unternaehrer présente les comptes (un exemplaire du compte pertes et profits et du bilan est mis à disposition des participants à l'assemblée, en détaillant certains postes).

Malgré d'importants frais consentis durant l'exercice, notamment d'importantes factures de réparations pour la tondeuse et le bus (démarreur, préparation à la visite, etc..) l'exercice se solde par un bénéfice d'un peu plus de 3'000.00 francs.

Il est noté que le résultat de la vente de tickets est particulièrement élevé pour 2011, grâce à la météo.

La facture de mise en conformité de l'électricité a été passée par absorption partielle du compte de réserve d'investissements.

Il précise enfin avoir ouvert un compte e-Deposito auprès de Postfinance; même si les intérêts servis sur ce compte sont très faible (actuellement sauf erreur 0,75 ou 1 pour cent), il n'en demeure pas mois que des intérêts sont crédités alors que le compte courant n'en rapporte aucun.

Alex Erni demande comment il se fait que le procès-verbal de l'assemblée 2011 ne mentionne pas la nomination de Marc en qualité de trésorier.

Il lui est rappelé par l'intéressé que cette nomination devait intervenir fin 2011, le but étant de rassembler dans les mains de la même personne le contrôle des cotisations et la tenue du compte Poste, pour plus d'efficacité.

Suite à la démission, en juin, de Raymond, il a été nécessaire d'anticiper son remplacement. Par contre, la tenue de la comptabilité par Marc est une initiative personnelle; il estime en avoir la capacité, vu la comptabilité du club, et a acquis à cet effet un outil de comptabilité professionnel (Cresus). Ceci permet l'économie de la facture de la fiduciaire, soit quelque 1'700.00 francs pour environ 150 écritures plus l'établissement de la déclaration fiscale.

4. Historique des relations club/école et dispositions prises par la Comité.

Le bâtiment de l'école a été progressivement racheté par le Club à raison de 3'000.- francs l'an jusqu'en 2007.

Ce montant correspondant au loyer et aux charges (forfait pour la consommation électrique) il n'y a eu aucun échange d'argent durant cette période.

Depuis 2008 l'école a versé ses loyers et charges (avec quelques exceptions accordées par oral pour contribuer à payer les travaux d'utilité générale tels que tente, toilettes etc..).

Le contrat n'ayant pas été renégocié cela correspond à la situation d'une reconduction tacite convenue jusqu'à fin 2011.

La cabane initiale était devisé à 50'000.- francs mais l'école s'est vite retrouvée à l'étroit dans ce volume et le bâtiment a été agrandi et isolé, aux frais de Christian car le comité de l'époque n'a pas voulu entrer en matière.

Quinze ans plus tard il convient de reconnaître que le bâtiment initialement prévu était trop petit pour l'activité de l'école et des biplaces. Pour se porter acquéreur de l'entier du bâtiment (sans les aménagements intérieurs) le comité a procédé à sa propre estimation du coût de ces travaux, calculé un amortissement et proposé un montant de 20'000.- francs à Christian pour régler définitivement cette question avec un accord équitable pour les deux parties.

Dans le cas où le marché est conclu, l'école continuerait à verser à partir de 2012 un loyer de 1'500.- francs plus les sommes constituées de la prime d'assurance et d'une provision pour les travaux futurs sur ce bâtiment, soit un loyer d'environ 3'000.- francs l'an, charges comprises.

Dès à présent l'école paye en outre séparément sa propre consommation électrique, le compteur en entrée de son réseau ayant été branché, ce qui permet un relevé; le paiement se fera en mains du Club puisqu'en fait l'ensemble est alimenté par un seul contrat; le compteur SIG est chez Favario; celui de l'école étant un sous-compteur.

Un membre intervient pour s'étonner que l'on "donne" de l'argent à l'école. Il est rappelé que cette transaction n'est pas un don et que le prix a été admis comme juste par les deux parties. L'école revêt un rôle particulier dans la survie du Club par l'apport des nouveaux pilotes qu'elle forme et la visibilité qu'elle donne au vol libre à Genève.

5. Rapport sur les montées.

François présente son rapport sur les montées. Le bus a effectué **374** voyages contre 251 en 2010, transportant **2898** pilotes (2056 en 2010). La moyenne par montée s'établit ainsi à **7,8** personnes.

6. Rapport des vérificateurs aux comptes

Alex Erni présente le rapport des vérificateurs qui ont pu examiner les comptes ainsi que toutes les pièces lors d'une réunion avec le trésorier le 31 janvier 2012. Précisant avoir reçu toutes les réponses aux questions posées, les vérificateurs recommandent aux membres d'approuver les comptes.

7. Approbation des comptes et nouvelles nominations

- 7.1. L'assemblée approuve les comptes à la majorité.
- 7.2. Les vérificateurs aux comptes pour 2012 sont désignés ; il s'agit de : Alex Erni, Pierre-Alain Geyer et Alexandre Portianucha

8. Réélection du Comité

Le Président est réélu à l'unanimité des présents.

Le Comité est de même réélu et reconduit dans ses fonctions.

Raphael Thurnherr se propose pour faire partie du comité, Il est élu par acclamation et accueilli avec plaisir par les membres du comité qui l'invitent à se joindre immédiatement à eux.

Le comité est ainsi composé de :

Jean-Jacques Hägler – Président

Francis Pauchard – Vice-Président

Marc-François Unternaehrer – Trésorier

Gabriel Dubois – Membre

Dominique Foex – Membre

François Schafroth – Membre chargé des tickets

Franck Gartemann – Membre chargé du site internet

Raphael Thurnherr – Membre (vu son dynamisme, chargé des divertissements et manifestations).

9. Rapport des « professionels »

9.1. **L'école**: Christian

Christian présente son rapport sur les activités de l'école en 2011 en relevant le haut niveau rencontré avec les élèves (dont une bonne dizaine est présente ce soir à l'assemblée). Les vols biplaces ont connu une bonne évolution, grâce à la participation des pilotes que Christian remercie en passant, sans oublier l'aide administrative de Jessica (également élève par ailleurs).

9.2. La minute de TOF

Tof annonce, ce que tout le monde attend avec impatience, la date de la prime-Tof, soit le 31 mars 2011.

Cette fête nécessitant l'inscription des participants, il leur adressera prochainement un formulaire. Il annonce d'autre part qu'il serait heureux que les membres du club participent un peu plus à l'entretien des lieux, notamment en ce qui concerne le débarras des bouteilles, les containers, etc...

Les journées sont en effet longue et il est parfois difficile, en fin de soirée, de se retrouver seul pour faire le nettoyage et porter plusieurs dizaines de bouteilles dans les emplacements prévus pour elles.

Nous remercions les membres de bien vouloir entendre cet appel et d'apporter leur soutien à Tof.

10. L'assemblée vote à la majorité la décharge du comité pour l'exercice 2011.

11. Divers

Patrick Roser intervient pour informer le comité que sa fille a eu un accident sur la balançoire, la corde de celle-ci s'étant rompue. Il regrette que depuis le départ de Pierrot plus personne ne s'occupe de l'entretien des jeux pour enfants et relève que l'état de ceux-ci, en cas d'accident, pourrait entrainer la responsabilité du Club. Le Président rappelle que l'activité principale du club est le vol et que son organisation est associative. Ainsi chacun peut participer à l'entretien des infrastructures ou signaler les trayaux nécessaires.

Des renseignements seront demandés à des juristes compétents afin de s'assurer de la problématique de la responsabilité en cas d'accident sur les jeux d'enfants, ceci indépendamment de leur état.

Le Président clôt l'assemblée à 21h15